

Guide des études

Master Mention Langues et Sociétés

Études Lusophones

2026-2027

Faculté L.C.S.
Université de Lille
Domaine Universitaire du Pont de Bois (métro : Pont de Bois)
B.P. 60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1. Contacts et coordonnées

Responsable du Master : Michèle GUILLEMONT : michele.guillemont-estela@univ-lille.fr

Responsables des parcours :

Nom du parcours	Adresse mail
Etudes anglophones : Géraldine Vaughan et Xavier Kalck	geraldine.vaughan@univ-lille.fr xavier.kalck@univ-lille.fr
Linguistique / didactique de l'anglais : Maarten Lemmens, Ana Laura Vega Umana et Annick Rivens	maarten.lemmens@univ-lille.fr (resp. générale, linguistique) ana-laura.vega-umana@univ-lille.fr et annick.rivens@univ-lille.fr (didactique)
Etudes allemandes : Matine Benoit	martine.benoit@univ-lille.fr
Etudes néerlandaises : Thomas Beaufiles et Tanja Temmerman	thomas.beaufiles@univ-lille.fr, tanja.temmerman@univ-lille.fr
Etudes néo-helléniques : Constantin Bobas	constantin.bobas@univ-lille.fr
Etudes ibériques et ibéro-américaines : Véronique Hébrard	veronique.hebrard@univ-lille.fr
Etudes italiennes – Etudes italiennes, éditions numériques et imprimées de textes littéraires : Anne Robin	anne.robin@univ-lille.fr
Etudes lusophones : Liliane Santos	liliane.santos@univ-lille.fr
Etudes slaves : russe, polonais : Tatiana Miliaressi	tatiana.miliaressi@univ-lille.fr
Etudes arabes : Rim Hamdi	rim.hamdi@univ-lille.fr
Etudes hébraïques : Elad Lapidot	elad.lapidot@univ-lille.fr
Etudes japonaises : Noriko Berlinguez	noriko.berlinguez-kono@univ-lille.fr
Etudes chinoises : Quoqiang Li	guoqiang.li@univ-lille.fr

Responsable de l'offre de formation :

Mme Hélène Dehouck : helene.dehouck@univ-lille.fr
Tél : 03.20.41.71.50

Gestionnaires de l'offre de formation :

Mme Cécile Lesaffre : cecile.lesaffre@univ-lille.fr (parcours études anglophones, ibériques, linguistique et didactique de l'anglais et agrégation anglais et ibérique)

Tél : 03 20 41 67 64

Mme Virginie Bauwens : virginie.bauwens@univ-lille.fr (parcours études arabes, chinoises, hébraïques, japonaises, néerlandaises, néo-helléniques et slaves)

Tél : 03 20 41 72 38

Mme Catherine Delcourt : catherine.delcourt@univ-lille.fr (parcours études allemandes, lusophones, italiennes et agrégation allemand et italien)

Tél : 03.20.41.61.16

Ouverture du secrétariat :

Secrétariat : bureau B1.537, Bâtiment B, niveau 1

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h – Fermé le vendredi après-midi

2. Calendrier universitaire 2026 - 2027

Les inscriptions administratives

Ouverture du service des inscriptions en ligne : **Jeudi 3 juillet 2026, 14h**

<https://inscriptions.univ-lille.fr/>

Interruption des services d'inscription en ligne pendant la pause estivale : **du 24 juillet à 12h30 au 17 août 2026 à 14h**

Date limite des inscriptions en ligne :
M1 et M2 : Vendredi 2 octobre 2026

Calendrier de l'année universitaire (sous réserve de modifications)

Semestre 1

- Début du semestre : **lundi 14 septembre 2026**
- Fin du semestre : **vendredi 11 décembre 2026 ; rattrapages de cours éventuels jusqu'au 18 décembre 2026.**

Semestre 2

- Début du semestre : **lundi 11 janvier 2026**
- Fin du semestre : **vendredi 9 avril 2026 ; rattrapages de cours éventuels jusqu'au 16 avril 2026.**

Vacances et interruptions pédagogiques :

- **Pause pédagogique de la Toussaint** : du 26 au 30 octobre 2026
- **Vacances de Noël** : du 21 décembre 2026 au 1er janvier 2027
- **Pause pédagogique de février** : du 1er au 5 mars 2027
- **Vacances de printemps** : du 19 au 30 avril 2027

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

La Faculté des Langues, Cultures et Sociétés propose, au sein du Pôle Master, 3 mentions de master :

- **Langues et Sociétés (L&S)**
- Migrations
- Traduction et interprétation

Le Master Langues et Sociétés (L&S), c'est :

- une formation riche aux langues, littératures et civilisations de diverses aires géographiques
- une formation à la recherche scientifique, incluant la préparation de travaux de recherche (mémoires)
- une préparation aux métiers de la recherche, de l'enseignement et de l'édition, incluant la poursuite d'études en doctorat
- des ouvertures professionnalisantes (traduction, médiation, interculturalité, etc.) incluant des stages et des mises en situation professionnelles
- une ouverture à l'international (séjours à l'étranger, métiers de l'international)
- un adossement solide à la recherche à travers deux laboratoires d'adossement (CECILLE et STL).

En bref, le Master Langues et Sociétés, c'est :

- **Plus de 350** étudiants
- **12** langues et **21** parcours de formation dont 7 parcours en enseignement à distance

Objectifs du Master Langues et Sociétés

Le Master L&S vise à :

- offrir une bonne connaissance d'une aire linguistique et culturelle : langue, littérature, civilisation, société, culture
- former aux concepts et aux théories de grands champs disciplinaires : littérature, civilisation, traductologie, linguistique, didactique
- former à la démarche de la recherche : méthodologies, problématiques et techniques
- initier aux métiers de la recherche : stages en laboratoire, observation et participation aux activités de recherche des laboratoires et de l'Ecole doctorale
- ouvrir sur de nouvelles perspectives professionnelles : métiers de l'enseignement et de la formation, métiers de l'édition numérique et imprimée, traduction et médiation linguistique, métiers de l'interculturel.

1. Les compétences visées dans le Master

Les principales compétences visées dans le Master Langues et Sociétés sont les suivantes :

- Compétences linguistiques et culturelles :

Maîtriser une langue étrangère

Maîtriser des connaissances approfondies sur l'histoire, la culture, les littératures et la (ou les) langue(s) d'une aire linguistique et/ou géographique

- Compétences méthodologiques

Maîtriser la méthodologie de la recherche en civilisation, littérature, linguistique, didactique dans les différentes langues de spécialité

Analyser et synthétiser des documents écrits et oraux en langue étrangère et en français

Mener des recherches documentaires en français et en langue étrangère

Définir un objet de recherche en développant l'autonomie de l'étudiant.e

- Compétences communicationnelles

Communiquer à l'oral et à l'écrit en langue étrangère dans son domaine de spécialité

Présenter, argumenter, défendre un sujet ou un point de vue

Rédiger des textes scientifiques dans la discipline

- Autres compétences transférables

Apprentissage de la gestion du temps

Travail en autonomie et travail collaboratif

Utilisation des outils numériques et des logiciels de bureautique, maîtrise des règles de mise en forme de documents

RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Le master Langues et Sociétés est fondé sur une session d'évaluation longue et unique : le jury de la première session intervient début juillet, celui de la seconde session début septembre. Les évaluations sont organisées de manière semestrielle, entre septembre et décembre pour le semestre impair et entre janvier et avril pour le semestre pair.

Les modalités de contrôle de connaissances sont votées par les conseils de l'établissement et sont détaillées dans le présent guide des études. Les mémoires de recherche et l'expérience professionnelle font l'objet d'évaluations spécifiques décrites dans ce guide dans les sections spécifiques à ces deux éléments.

Les évaluations sont prévues au niveau de l'UE qui est créditée d'ECTS. Les enseignements constitutifs de l'UE pouvant faire l'objet d'une évaluation commune ou d'évaluations séparées.

1. Règles de progression

Extrait du règlement des études de l'Université de Lille

« Validation directe des éléments de formation et des semestres

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits européens est potentiellement fixée.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

Validation par compensation

A défaut d'une validation directe d'un ou de plusieurs éléments, les règles suivantes de compensation s'appliquent :

- En Master, la compensation s'effectue au sein des BCC et des UE. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables.

Il n'y a pas de compensation au sein du BCC 1 (Pratique de la langue et Mémoire).

En Master, l'enjambement M1/M2 n'est pas proposé. »

Les enseignements du master Langues et Sociétés sont évalués au cours d'une session unique dite longue (contrôle continu intégral). Cela signifie que si un.e étudiant.e n'obtient pas la moyenne lors des contrôles continus, il/elle a la possibilité de faire une évaluation supplémentaire de rattrapage.

Il est impératif dans le cas où un rattrapage est nécessaire, que l'étudiant ait obtenu deux notes, celle de l'évaluation initiale et celle de l'épreuve de rattrapage. Seule la seconde de ces deux notes est alors prise en compte dans le calcul final.

Ce travail supplémentaire peut avoir lieu pendant la période de cours ou juste après ; en tout état de cause avant la date limite de remontée des notes pour chacun des semestres.

Le calendrier de remontée des notes est voté chaque année par le conseil de Master et validé par le conseil de Faculté. A titre indicatif, pour l'année 2025-26, les notes devaient être remontées début février pour les semestres impairs et début juin pour les semestres pairs. Les rattrapages doivent avoir lieu AVANT ces dates pour que les notes remontées au secrétariat du pôle Master puissent être prises en compte.

2. Jurys

Le jury unique de la mention a lieu début juillet et porte sur la validation des résultats des semestres pairs et impairs de chaque année de formation (M1 et M2).

Les mentions (assez bien, bien, très bien, excellent) sont calculées à partir des résultats du Master 2 et sont attribuées sur la base de la moyenne des semestres 3 et 4.

A la suite du vote des CFVU des trois universités lilloises en mai 2017, **le redoublement en Master n'est plus automatique depuis l'année 2017-2018**. La décision revient désormais au jury de mention, qui accorde (ou pas) l'autorisation de redoubler.

Maquette de parcours Études Lusophones (présentiel)

SEMESTRE 1

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	6
UE	1 - Pratique de la langue Pratique de la langue	Oblig.	3
UE	2 - Méthodologie et numérique appliqué - Rapport d'étape	Oblig.	3
SB	Méthodologie documentaire Méthodologie documentaire	Oblig.	0
SB	Méthodologie de la recherche Méthodologie de la recherche en littérature Méthodologie de la recherche en civilisation Méthodologie de la recherche en traductologie	1 choix	0
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité Civilisation ou littérature lusophone	Oblig.	6
UE	2 - Séminaire de spécialité Linguistique et traduction lusophone	Oblig.	6
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire d'ouverture S1/S3 Espagnol (groupe mutualisé) S1/S3 Portugais (groupe mutualisé) S1/S3 Italien (groupe mutualisé) S1/S3 FLE (groupe mutualisé) Littérature Espagne ou Amérique latine Histoire et civilisation Espagne ou Amérique latine Topics in English Linguistics 1	1 choix	6
UE	2 - Option professionnalisante Conférences de professionnels Vie de laboratoire	Oblig.	3
UE	3 - Projet de l'étudiant.e	1 choix	3
SB	S1 UE PE Etablissement	1 choix	0
SB	S1-S3 - Pratiquer des activités physiques et sportives - Campus Pont-de-Bois	1 choix	0

SEMESTRE 2

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	9
UE	1 - Pratique de la langue Pratique de la langue	Oblig.	3
UE	2 - Méthodologie et mémoire	Oblig.	6
SB	Méthodologie de la recherche Méthodologie de la recherche en civilisation Méthodologie de la recherche en littérature Méthodologie de la recherche en traductologie	1 choix	0
SB	Mémoire Mémoire	Oblig.	0
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité Civilisation ou littérature lusophone	Oblig.	6
UE	2 - Séminaire de spécialité Linguistique et traduction lusophone	Oblig.	6
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	9
UE	1 - Séminaire d'ouverture S2/S4 Espagnol (groupe mutualisé) S2/S4 Portugais (groupe mutualisé) S2/S4 Italien (groupe mutualisé) S2/S4 FLE (groupe mutualisé) Littérature Espagne ou Amérique latine Histoire et civilisation Espagne ou Amérique latine Topics in English Linguistics 3 Topics in English Linguistics 2 S2/S4	1 choix	6
UE	2 - Option professionnalisante Conférences de professionnels Mise en situation professionnelle Vie de laboratoire	Oblig.	3

SEMESTRE 3

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	6
UE	1 - Pratique de la langue Pratique de la langue	Oblig.	3
UE	2 - Méthodologie et numérique appliqué Méthodologie de la recherche en civilisation Méthodologie de la recherche en littérature Méthodologie de la recherche en traductologie	1 choix	3
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité Civilisation ou littérature lusophone	Oblig.	6
UE	2 - Séminaire de spécialité Linguistique et traduction lusophone	Oblig.	6
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire d'ouverture S1/S3 Espagnol (groupe mutualisé) S1/S3 Portugais (groupe mutualisé) S1/S3 Italien (groupe mutualisé) S1/S3 FLE (groupe mutualisé) Littérature Espagne ou Amérique latine Histoire et civilisation Espagne ou Amérique latine	1 choix	6
UE	2 - Option professionnalisante Conférences de professionnels Vie de laboratoire	Oblig.	3
UE	3 - Programme gradué - Humanités numériques	Oblig.	3
UE	<i>PG - Humanités numériques</i> <i>Activités d'enseignement et de recherche</i> <i>Activités transversales</i>	<i>Oblig.</i>	<i>3</i>

SEMESTRE 4

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	12
UE	1 - Pratique de la langue Pratique de la langue	Oblig.	3
UE	2 - Mémoire Mémoire	Oblig.	9
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité Civilisation ou littérature lusophone	Oblig.	6
UE	2 - Séminaire de spécialité Linguistique et traduction lusophone	Oblig.	6
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	6
UE	1 - Séminaire d'ouverture S2/S4 Espagnol (groupe mutualisé) S2/S4 Portugais (groupe mutualisé) S2/S4 Italien (groupe mutualisé) S2/S4 FLE (groupe mutualisé) Séminaire doctoral 1 Séminaire doctoral 2	1 choix	3
UE	2 - Option professionnalisante Mise en situation professionnelle - Vie de laboratoire	Oblig.	3

Maquette de parcours Études Lusophones (en enseignement à distance)

SEMESTRE 1

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	6
UE	1 - Pratique de la langue	Oblig.	3
	Pratique de la langue		
UE	2 - Méthodologie et numérique appliqué - Rapport d'étape	Oblig.	3
SB	Méthodologie documentaire	Oblig.	0
	Méthodologie documentaire		
SB	Méthodologie de la recherche	1 choix	0
	Méthodologie de la recherche en littérature		
	Méthodologie de la recherche en civilisation		
	Méthodologie de la recherche en traductologie		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Civilisation ou littérature lusophone		
UE	2 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Linguistique et traduction lusophone		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	6
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Conférences de professionnels		
	Vie de laboratoire		
UE	3 - Projet de l'étudiant.e	Oblig.	3
SB	<i>S1 UE PE Etablissement (EAD)</i>	<i>1 choix</i>	<i>0</i>

SEMESTRE 2

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	9
UE	1 - Pratique de la langue	Oblig.	3
	Pratique de la langue		
UE	2 - Méthodologie et numérique appliqué	Oblig.	6
SB	Méthodologie de la recherche	1 choix	0
	Méthodologie de la recherche en civilisation		
	Méthodologie de la recherche en littérature		
	Méthodologie de la recherche en traductologie		
SB	Mémoire	Oblig.	0
	Mémoire		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Civilisation ou littérature lusophone		
UE	2 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Linguistique et traduction lusophone		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	9
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	6
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Conférences de professionnels		
	Mise en situation professionnelle Vie de laboratoire		

SEMESTRE 3

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	6
UE	1 - Pratique de la langue	Oblig.	3
	Pratique de la langue		
UE	2 - Méthodologie et numérique appliqué	Oblig.	3
SB	Méthodologie documentaire	Oblig.	0
	Méthodologie documentaire		
SB	Méthodologie de la recherche	1 choix	0
	Méthodologie de la recherche en civilisation		
	Méthodologie de la recherche en littérature		
	Méthodologie de la recherche en traductologie		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Civilisation ou littérature lusophone		
UE	2 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Linguistique et traduction lusophone		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	6
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Conférences de professionnels		
	Vie de laboratoire		
UE	3 - Projet de l'étudiant.e	Oblig.	3
SB	<i>S3 UE PE Etablissement (EAD)</i>	<i>Oblig.</i>	<i>0</i>
	<i>Ingénierie pédagogique dans l'enseignement des langues et cultures étrangères</i>		
	<i>Projet de l'étudiant en cours de développement J1 EAD</i>		

SEMESTRE 4

Nature	Libellé éléments	Choix	ECTS EC
BCC	1-Acquérir méthodo de recherche, utiliser outils num. pour la produc. et transfert des connaissances	Oblig.	12
UE	1 - Pratique de la langue	Oblig.	3
	Pratique de la langue		
UE	2 - Mémoire	Oblig.	9
	Mémoire		
BCC	2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Oblig.	12
UE	1 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Civilisation ou littérature lusophone		
UE	2 - Séminaire de spécialité	Oblig.	6
	Linguistique et traduction lusophone		
BCC	3 - Construire son projet professionnel	Oblig.	6
UE	1 - Séminaire d'ouverture	Oblig.	3
	Approches traductologiques et pratiques interculturelles		
UE	2 - Option professionnalisante	Oblig.	3
	Mise en situation professionnelle - Approches traduct. et prat. intercult.		

BCC 1 – Acquérir méthodologie de recherche, utiliser outils numériques pour la production et transferts des connaissances

1.Pratique de la langue (BCC1 – UE1)

Séminaire : Pratique de la langue	Semestre : 1 / 3
Langue d'enseignement : Portugais	ECTS : 3
Nom de l'enseignant : Enseignante 2	Nombre d'heures : 12h
Pré-requis : Être titulaire d'une licence LLCER Portugais ou d'une licence d'une autre discipline et justifier, en portugais, d'un niveau C1 en compréhension et B2 en production ou avoir des diplômes équivalents (français ou étrangers), ou encore une solide expérience personnelle ou professionnelle.	
Compétences visées : - Communiquer par écrit en portugais, à des fins de formation ou de transfert de connaissances. - Maîtriser des pratiques d'écriture et d'expression. - Préparer son projet personnel et son insertion professionnelle.	
Contenu de la formation : Organisé en séances d'une heure, ce cours abordera les points suivants, de préférence à partir de travaux en cours d'élaboration par les participants : - Structuration du texte ; - Phrases et paragraphes ; - Ponctuation ; - Citations ; - Argumentation ; - Style et rhétorique ; - Normes bibliographiques et ressources.	
Travail de l'étudiant hors présentiel : - Rédaction de comptes-rendus et de résumés.	
Bibliographie succincte (le reste de la bibliographie sera indiquée au début du cours) : Les œuvres au programme sont régulièrement renouvelées. Une bibliographie passive succincte sera remise en début de cours.	
Modalités d'évaluation : - Élaboration et rédaction de comptes-rendus et de résumés.	

Séminaire : Pratique de la langue	Semestre : 2 / 4
Langue d'enseignement : Portugais	ECTS : 3
Nom de l'enseignant : Enseignante 2	Nombre d'heures : 12h
Pré-requis : Être titulaire d'une licence LLCER Portugais ou d'une licence d'une autre discipline et justifier, en portugais, d'un niveau C1 en compréhension et B2 en production ou avoir des diplômes équivalents (français ou étrangers), ou encore une solide expérience personnelle ou professionnelle.	
Compétences visées : - Communiquer oralement en portugais, à des fins de formation ou de transfert de connaissances.	

- Communiquer plus efficacement lors de présentations orales dans un environnement académique, notamment par : - le développement des compétences de structuration et de présentation orale d'un travail académique (poster, paper, etc.) ; - la maîtrise des pratiques de l'oral académique.
Contenu de la formation : Organisé en séances d'une heure, ce cours abordera les points suivants, de préférence à partir de travaux en cours d'élaboration par les participants : - Structuration du discours oral : - Formules consacrées (ouverture, remerciements, questions-réponses, clôture) ; - Vocabulaire ; - Grammaire de l'oral. - Structuration de la présentation : - Ajustement au temps imparti ; - Introduction ; - Corps de la présentation ; - Conclusion. - Contact avec l'audience : - Questions-réponses ; - La voix et le langage corporel.
Travail de l'étudiant hors présentiel : - Élaboration de présentations orales visant à une communication académique.
Bibliographie succincte (le reste de la bibliographie sera indiquée au début du cours) : Les œuvres au programme sont régulièrement renouvelées. Une bibliographie passive succincte sera remise en début de cours.
Modalités d'évaluation : - CC : présentation d'une communication académique orale.

2. Formation à la méthodologie de la recherche (BCC1 – UE2)

La formation à la méthodologie de la recherche se fait par le biais de séminaires proposés dans le cadre de l'UE 2, BCC1 aux semestres 1, 2 et 3.

Séminaires proposés :

Quatre séminaires sont proposés au choix de l'étudiant, en fonction de son sujet de mémoire :

Méthodologie de la recherche en civilisation

Méthodologie de la recherche en littérature

Méthodologie de la recherche en traductologie

Méthodologie de la recherche en linguistique/didactique (Parcours Linguistique/ Didactique de l'Anglais)

Méthodologie de la recherche en littérature	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Constantin Bobas	Nombre d'heures : 3 heures
Intervenants :	

Martine Benoit : 1h30 Solveig Dunkel : 1h30
Pré-requis : Acquis méthodologiques et disciplinaires de licence.
Compétences visées : Conceptualisation d'un sujet de recherche ; utilisation des ressources bibliographiques ; mise en forme des travaux de recherche.
Contenu de la formation : Le cours de méthodologie de la recherche a été repensé dans un format plus restreint, combinant pour chaque semestre, 3h de cours en présentiel, réparties chaque fois entre deux enseignant.e.s avec la possibilité pour les étudiant.e.s de contacter les intervenant.e.s en cas de questions au cours du semestre. Le S1 (M1) et une partie du S2 (M1) porteront sur les aspects pratiques de la recherche, le reste du S2 (M1) et le S3 (M2) seront dédiés à l'exploration de questions plus théoriques, ainsi qu'à la préparation aux Mastérialles. Pour ces séances, le format « atelier » sera privilégié, afin d'inclure discussions, travaux individuels ou en groupes, etc.
Bibliographie succincte : Des références bibliographiques correspondant à chaque module seront fournies par chaque enseignant.e.
Modalités d'évaluation : L'évaluation de la méthodologie entre dans le cadre de celle des différents travaux de recherche par le.la directeur.rice de recherche (rapport d'étape, mémoire). Un échange avec les enseignant.e.s de méthodologie permettra éventuellement d'apprécier la qualité de la participation au séminaire de méthodologie, qui pourra donner lieu à une éventuelle bonification.

Méthodologie de la recherche en littérature	Semestre : 2
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Constantin Bobas	Nombre d'heures : 3 heures
Intervenants : A venir : 1h30 Claire Delaunay : 1h30	
Pré-requis : Acquis méthodologiques et disciplinaires de licence.	
Compétences visées : Approfondissement du sujet de recherche ; travail sur la structuration du mémoire ; consolidation des outils d'analyse formelle et théorique.	
Contenu de la formation : Le cours de méthodologie de la recherche a été repensé dans un format plus restreint, combinant pour chaque semestre, 3h de cours en présentiel, réparties chaque fois entre deux enseignant.e.s, avec la possibilité pour les étudiant.e.s de contacter les intervenant.e.s en cas de question au cours du semestre. Le S1 (M1) et une partie du S2 (M1) porteront sur les aspects pratiques de la recherche, le reste du S2 (M1) et le S3 (M2) seront dédiés à l'exploration de questions plus théoriques, ainsi qu'à la préparation aux Mastérialles.	

Pour ces séances, le format « atelier » sera privilégié, afin d'inclure discussions, travaux individuels ou en groupes, etc.
Bibliographie succincte : Des références bibliographiques correspondant à chaque module seront fournies par chaque enseignant.e.
Modalités d'évaluation : L'évaluation de la méthodologie entre dans le cadre de celle des différents travaux de recherche par le.la directeur.rice de recherche (rapport d'étape, mémoire). Un échange avec les enseignant.e.s de méthodologie permettra éventuellement d'apprécier la qualité de la participation au séminaire de méthodologie, qui pourra donner lieu à une éventuelle bonification.

Méthodologie de la recherche en littérature	Semestre : 3
Langue d'enseignement : français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Constantin Bobas	Nombre d'heures : 3 heures
Intervenants : Claire Hélie: 1h30 Constantin Bobas : 1h30	
Pré-requis : Acquis méthodologiques et disciplinaires de licence et de M1	
Compétences visées : Approfondissement du sujet de recherche ; travail sur la structuration du mémoire ; consolidation des outils d'analyse formelle et théorique. Compétences à mobiliser pour l'organisation et/ou la participation aux Mastérialles.	
Contenu de la formation : Le cours de méthodologie de la recherche a été repensé dans un format plus restreint, combinant pour chaque semestre, 3h de cours en présentiel, réparties chaque fois entre deux enseignant.e.s avec la possibilité pour les étudiant.e.s de contacter les intervenant.e.s en cas de questions au cours du semestre. Le S1 (M1) et une partie du S2 (M1) porteront sur les aspects pratiques de la recherche, le reste du S2 (M1) et le S3 (M2) seront dédiés à l'exploration de questions plus théoriques, ainsi qu'à la préparation aux Mastérialles. Pour ces séances, le format « atelier » sera privilégié, afin d'inclure discussions, travaux individuels ou en groupes, etc.	
Bibliographie succincte : Des références bibliographiques correspondant à chaque module seront fournies par chaque enseignant.e.	
Modalités d'évaluation : L'évaluation de la méthodologie entre dans le cadre de celle des différents travaux de recherche par le.la directeur.rice de recherche (rapport d'étape, mémoire). Un échange avec les enseignant.e.s de méthodologie permettra éventuellement d'apprécier la qualité de la participation au séminaire de méthodologie, qui pourra donner lieu à une éventuelle bonification.	

Méthodologie de la recherche en Traductologie	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	

Nom de l'enseignant responsable : Tatiana MILLIARESSI	Nombre d'heures : 3
Pré-requis : - niveau licence en langues - intérêt pour la traductologie	
Compétences visées : - définir une problématique en traductologie - identifier les principaux courants théoriques (linguistique, littéraire, culturelle, etc.) - délimiter un sujet et un corpus - maîtriser les bases de la recherche documentaire	
Contenu de la formation : - Introduction à la méthodologie du mémoire en traductologie (attendus M1 vs M2) - Élaboration du projet de recherche et problématisation (formulation du sujet et construction d'une problématique) - Présentation des principaux courants théoriques - Délimitation du corpus - Recherche documentaire et outils numériques - Éthique de la recherche et prévention du plagiat - Structure générale du mémoire - Organisation du travail (retroplanning)	
Bibliographie succincte : Kalilka M., Mouricou Ph., Garreau L. <i>Le mémoire de master</i> , 2009 (première édition). Monteil J.-M. <i>Réussir sa soutenance</i> , 1990 (première édition)	
Modalités d'évaluation : L'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches de chaque étudiant.	

Méthodologie de la recherche en Traductologie	Semestre : 2
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana MILLIARESSI	Nombre d'heures : 3
Pré-requis : niveau licence en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie	
Compétences visées : - construire un plan cohérent - articuler théorie, corpus et analyse - rédiger de manière académique	
Contenu de la formation : - Construction d'un plan cohérent et efficace - Rédaction académique (clarté, citations, reformulation) - Gestion des sources et prévention du plagiat - Préparation à la soutenance (comprendre les attentes d'un jury, structurer une présentation orale, s'entraîner à répondre aux questions)	
Bibliographie succincte : Kalilka M., Mouricou Ph., Garreau L. <i>Le mémoire de master</i> , 2009 (première édition). Monteil J.-M. <i>Réussir sa soutenance</i> , 1990 (première édition)	
Modalités d'évaluation : L'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches de chaque étudiant.	

Méthodologie de la recherche en Traductologie	Semestre : 3
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana MILLIARESSI	Nombre d'heures : 3
Pré-requis : niveau M1 en langues, travail de recherches orienté vers la traductologie	
Compétences visées : - évaluer la conformité de son mémoire aux attentes académiques (structure, problématique, cohérence) - identifier et corriger les erreurs majeures (plan, argumentation, rédaction, références) - améliorer la lisibilité scientifique de son travail (clarté, transitions, logique) - structurer une présentation orale efficace du mémoire - argumenter face au jury (justification des choix méthodologiques, réponses aux critiques)	
Contenu de la formation : - Rappel des attentes d'un mémoire de M2 - Analyse des erreurs fréquentes (problématique floue, plan descriptif, manque d'articulation analyse/exemples, citations mal intégrées, absence de fil directeur) - Techniques de révision et de correction (vérification de la structure, cohérence des parties, progression argumentative, amélioration de la rédaction, normalisation) - Préparation à la soutenance (structurer sa présentation, expliquer la démarche méthodologique, donner des résultats et une conclusion, se préparer aux questions).	
Bibliographie succincte : Kalilka M., Mouricou Ph., Garreau L. <i>Le mémoire de master</i> , 2009 (première édition). Monteil J.-M. <i>Réussir sa soutenance</i> , 1990 (première édition)	
Modalités d'évaluation : L'application des connaissances en méthodologie sera évaluée par le directeur de recherches de chaque étudiant.	

Méthodologie de la recherche en civilisation	Semestre : 1
Langue d'enseignement : Français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Martine Benoit	Nombre d'heures : 3 heures (2x1h30)
Intervenants : - Séance 1 : Vendredi 25 septembre 2026 de 10h30 à 12h en salle B0.601 (Martine Benoit) : Introduction : qu'est-ce qu'un mémoire de recherche ; comment organiser son travail ; la recherche bibliographique ; le rapport d'étape. - Séance 2 : Vendredi 23 octobre 2026 de 10h30 à 12h en salle B0.553 (Lucie de Carvalho) : « Comment lire »	
Pré-requis : Bases solides en civilisation, en histoire, en histoire culturelle et en histoire des idées.	
Compétences visées : Maîtrise des outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la recherche en civilisation. Capacité d'élaboration d'un rapport d'étape complet en fin de semestre.	

Contenu de la formation : Accompagnement dans la préparation du rapport d'étape ; formation à la préparation d'un état de la question ; conceptualisation et problématisation du sujet ; présentation générale du rapport ; constitution d'une bibliographie.
Bibliographie succincte :
Modalités d'évaluation : Rapport d'étape (note du/de la directeur/trice de recherche)

Méthodologie de la recherche en civilisation	Semestre : 2
Langue d'enseignement : Français	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Martine Benoit	Nombre d'heures : 3 heures (2x1h30)
Intervenants : - Séance 1 : Vendredi 29 janvier 2026 de 10h30 à 12h en salle ? (Martine Benoit) : rédaction du mémoire de recherche, difficultés rencontrées, bibliographie ; - Séance 2 : Vendredi 19 février 2026 de 10h30 à 12h en salle ? (Lucie de Carvalho) : méthodologies de collectes de données : Réaliser des entretiens	
Pré-requis : Bases solides en civilisation, en histoire, en histoire culturelle et en histoire des idées.	
Compétences visées : Maîtrise des outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la recherche en civilisation. Capacité d'élaboration d'un rapport d'étape complet en fin de semestre.	
Contenu de la formation : Accompagnement dans la préparation du rapport d'étape ; formation à la préparation d'un état de la question ; conceptualisation et problématisation du sujet ; présentation générale du rapport ; constitution d'une bibliographie.	
Bibliographie succincte :	
Modalités d'évaluation : Note du mémoire	

Méthodologie de la recherche en civilisation	Semestre : 3
Langue d'enseignement :	ECTS : 3
Nom de l'enseignant responsable : Martine Benoit	Nombre d'heures : 3 heures (2x1h30)
Intervenante : Véronique Hébrard - Séance 1 (en distanciel) : vendredi 13 novembre : Préparation à l'organisation des masteriales : rédiger un appel à communication ; envoyer une proposition ; sélection les candidatures	

- Séance 2 : vendredi 4 décembre : Construire un programme de journée d'études, préparer sa communication, organiser la journée des Masteriales Horaire : 10h30-12h00
Pré-requis : Bases solides en civilisation, en histoire, en histoire culturelle et en histoire des idées.
Compétences visées : Maîtrise des outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la recherche en civilisation. Capacité d'élaboration d'un rapport d'étape complet en fin de semestre.
Contenu de la formation : Méthodologie de la recherche et de mise en situation professionnelle
Bibliographie succincte :
Modalités d'évaluation : Rapport d'étape (note du/de la directeur/trice de recherche)

3. Préparation du mémoire de recherche

Conformément aux dispositions du Cadre national des formations (*Arrêté du 22 janvier 2014, article 16*) et en vertu des maquettes votées par l'établissement pour le quinquennal 2026-2030, les étudiants doivent préparer un mémoire de recherche durant leur cursus.

1. Modalités du mémoire de recherche

un seul mémoire sur les deux années, avec rapport d'étape en M1

2 Direction du mémoire

Les mémoires de recherche sont suivis par un.e enseignant.e-chercheur.se (Maître de conférences, Maître de conférences HDR ou Professeur.e des universités).

3- Sujet du mémoire

Le sujet du mémoire est choisi par l'étudiant.e, soit à partir d'un ensemble de sujets proposés par l'équipe pédagogique, soit sur sa propre suggestion qui doit être acceptée par le directeur ou la directrice de recherche (en amont de l'inscription en M).

Le sujet du mémoire doit porter sur l'aire linguistique et culturelle de sa spécialité et s'inscrire dans la spécialité de l'un.e des enseignant.e.s-chercheur.se.s de l'équipe pédagogique.

4- Langue du mémoire

Dans les parcours suivants de M1, le mémoire se fait obligatoirement en langue étrangère : études-anglophones, études ibériques et ibéro-américaines, études germaniques, études italiennes, études néerlandaises, études russes, linguistique de l'anglais.

Dans les autres parcours de M1 et dans les parcours de M2, le choix de la langue du mémoire se fait en concertation entre l'étudiant.e, le directeur ou la directrice de mémoire, le ou la responsable du parcours et la responsable de la mention, en fonction de sa formation initiale et de son projet professionnel futur (thèse en co-tutelle, expérience professionnelle en France ou à l'étranger, etc.).

Le mémoire inclut un résumé (équivalent à 10% de son nombre de pages) dans l'autre langue (en français si le mémoire est en langue étrangère et vice-versa).

5- Présentation du mémoire

Le mémoire de recherche en M1 comporte un minimum de 40 pages (interligne 1,5, marges 2,5 cm, police 12 Times New Roman, à l'exception des notes, interligne simple, police 10), soit environ 95 000 à 100 000 signes.

Le mémoire de recherche en M2 comporte un minimum de 80 pages (interligne 1,5, marges 2,5 cm, police 12 Times New Roman, à l'exception des notes, interligne simple, police 10), soit environ 190 000 à 200 000 signes.

Pour les règles de présentation du mémoire, l'étudiant.e suit les consignes et les conseils donnés dans le cours de méthodologie ainsi que par son directeur ou sa directrice de mémoire, dans le respect des normes en vigueur dans sa discipline.

6- Evaluation du mémoire

L'évaluation du mémoire de Master 1 et de Master 2 se fait en deux étapes.

7 Une soutenance du mémoire en fin d'année

La soutenance a lieu lors de la session unique (entre mi et fin juin), selon un calendrier voté annuellement. Le mémoire est soutenu devant un jury composé de deux enseignant.e.s-chercheur.se.s ou plus.

Des dérogations de soutenance du mémoire en septembre peuvent être attribuées de manière exceptionnelle. Dans ce cas, l'étudiant.e fait une demande écrite à son directeur ou sa directrice de mémoire et au / à la responsable de son parcours, en précisant le ou les motifs de la demande (activité salariée, problèmes de santé, etc.). La décision est prise en concertation entre le directeur ou la directrice du mémoire et le/la responsable du parcours, ce.tte dernier.e étant garant de la cohérence au sein du parcours. Un bilan des demandes de dérogation est présenté au Conseil du master tous les ans pour prendre les mesures d'ajustement qui peuvent s'avérer nécessaires.

BCC 2 – SEMINAIRES DISCIPLINAIRES

1. Présentation de l'équipe de formation

Nom/Prénom	Grade	Centre de recherche	Enseignements et principaux thèmes de recherche
SANTOS Liliane	MCF	STL	Enseignements : Linguistique, Traduction Thèmes de recherche : description de phénomènes grammaticaux et pragmatiques du portugais, pragmatique des actes de langage, routines conversationnelles, traduction et enseignement de la traduction, enseignement et apprentissage du portugais langue maternelle et non-maternelle, TICE.
CARNEIRO Vinícius	Enseignant contractuel CDI A	CECILLE	Enseignements : Littérature; Civilisation, Traduction, Langue. Thèmes de recherche : Littérature brésilienne, contemporaine, Littérature brésilienne marginale, Littérature brésilienne XX ^e et XXI ^e siècles, Traduction, traductologie et recherches comparatives en traduction, Civilisation et culture brésiliennes.
GARGIONI Eduardo	Enseignant contractuel CDI		Enseignements : Linguistique, Langue.
Enseignante CDD 2			

2. Séminaires

Séminaire : Civilisation ou littérature lusophone	Semestre : 1 / 3
Langue d'enseignement : Français / Portugais	ECTS : 6
Nom de l'enseignant : Enseignante 2	Nombre d'heures : 24
Pré-requis : Peut s'inscrire à cette UE tout étudiant inscrit dans les Masters auxquels elle est ouverte	
Compétences visées : Maîtrise de pratiques d'écriture et d'expression. Développement d'une pensée critique et de la capacité à problématiser un sujet. Analyse des phénomènes interculturels. Spécialisation progressive dans la littérature et civilisation (histoire culturelle, sociale, économique et politique). Développement des compétences critiques et analytiques, ainsi que du savoir-faire méthodologique tourné vers la recherche. Préparation de son projet personnel et de son insertion professionnelle.	

Contenu de la formation : Ces séminaires s'intéressent à la façon dont la littérature dialogue avec l'histoire. À travers le commentaire d'œuvres majeures de la littérature portugaise et à l'aide de plusieurs écrits théoriques notamment sur la question de la (post)mémoire, nous analyserons donc non seulement l'image de la société véhiculée par la littérature (et le cinéma) mais aussi le rôle joué par la fiction dans la construction, la déconstruction et l'évolution de l'imaginaire culturel national.
Travail de l'étudiant hors présentiel : Les étudiants sont progressivement appelés à développer leur capacité à mener à bien un projet de recherche personnel, dans une assez grande autonomie. Ainsi, les étudiants spécialistes comme les non-spécialistes sont régulièrement invités à présenter l'état d'avancement de leurs mémoires et à rendre compte de l'exploration bibliographique dans leurs domaines de recherche.
Bibliographie succincte : Les œuvres au programme sont régulièrement renouvelées. Une bibliographie passive succincte sera remise en début de cours.
Modalités d'évaluation : CC : Comptes rendus d'articles ou de chapitres d'ouvrages critiques + une dissertation ou un commentaire de texte.

Séminaire : Linguistique et traduction lusophone	Semestre : 1/3
Langue d'enseignement : portugais et français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant :	Nombre d'heures : 24
Prérequis : - Pour les étudiants du parcours d'Études lusophones : - au S1 : être titulaire d'une licence LLCER Portugais, d'une licence d'une autre discipline ou avoir des diplômes équivalents, français ou étrangers, ou encore avoir une solide expérience personnelle ou professionnelle. Justifier, en portugais, d'un niveau C1 en compréhension et B2 en production. - au S3 : être titulaire d'un master 1 LLCER Portugais, d'un master 1 d'une autre discipline ou avoir des diplômes équivalents, français ou étrangers, ou encore avoir une solide expérience personnelle ou professionnelle. Justifier, en portugais, d'un niveau C1 en compréhension et B2 en production - Pour les étudiants d'autres parcours : avoir cette UE dans la liste des séminaires ouverts aux étudiants de leur composante.	
Compétences visées : À la fin du semestre, l'étudiant devra être en mesure d'aborder un texte à traduire selon une méthode progressive, de repérer les difficultés lexicales, grammaticales, syntaxiques et stylistiques, de mobiliser des ressources documentaires adaptées et de produire une traduction révisée, cohérente et linguistiquement correcte.	
Contenu de la formation : Ce cours propose une initiation méthodologique à la traduction qui permette de réfléchir aux liens entre langue et traduction, à partir d'un protocole en cinq étapes : lecture analytique du texte source, première proposition de traduction, seconde proposition avec recours à des outils spécialisés, relecture comparative et révision, contrôle de qualité de la traduction finale. Une attention particulière sera accordée aux questions linguistiques (au sens, au registre, au style, à la phraséologie, à la cohérence textuelle et aux normes linguistiques) et, pour la version finale, aux normes typographiques de la langue cible.	
Travail de l'étudiant hors présentiel : L'étudiant devra préparer les textes à traduire, effectuer des recherches lexicales, grammaticales et documentaires, élaborer plusieurs versions des traductions, réviser son travail et, le cas échéant, tenir un journal d'utilisation des ressources électroniques et des outils d'intelligence artificielle.	
Bibliographie succincte : Une bibliographie sera indiquée au début du semestre.	

Modalités d'évaluation : CC : travail sur dossier.
--

Séminaire : Linguistique et traduction lusophone	Semestre : 2/4
Langue d'enseignement : portugais et français	ECTS : 6
Nom de l'enseignant :	Nombre d'heures : 24
Prérequis : - Pour les étudiants du parcours d'Études lusophones : - au S2 : être titulaire d'une licence LLCER Portugais, d'une licence d'une autre discipline ou avoir des diplômes équivalents, français ou étrangers, ou encore avoir une solide expérience personnelle ou professionnelle. Justifier, en portugais, d'un niveau C1 en compréhension et B2 en production. - au S4 : être titulaire d'un master 1 LLCER Portugais, d'un master 1 d'une autre discipline ou avoir des diplômes équivalents, français ou étrangers, ou encore avoir une solide expérience personnelle ou professionnelle. Justifier, en portugais, d'un niveau C1 en compréhension et B2 en production - Pour les étudiants d'autres parcours : avoir cette UE dans la liste des séminaires ouverts aux étudiants de leur composante.	
Compétences visées : À l'issue du semestre, l'étudiant devra être en mesure de mener une traduction commentée, d'analyser un texte source dans ses dimensions rythmiques, lexicales, syntaxiques, stylistiques et discursives, de définir un projet de traduction cohérent et de justifier ses choix traductifs dans un commentaire argumenté.	
Contenu de la formation : Visant au développement d'une réflexion sur les liens entre langue et traduction, ce cours est consacré à une méthode de traduction commentée qui s'organise en trois phases : une première phase de lectures successives du texte source, portant sur le rythme, les zones problématiques, le vocabulaire, la syntaxe, la ponctuation et la structuration du texte ; une deuxième phase dédiée à l'élaboration du projet de traduction, en fonction du contexte de production, du public visé et de la finalité du texte ; et une troisième phase portant sur la production de plusieurs versions de traduction, leur révision et leur comparaison avec le texte original et, le cas échéant, avec d'autres traductions.	
Travail de l'étudiant hors présentiel : L'étudiant devra effectuer les lectures préparatoires, annoter les textes, identifier les problèmes de traduction, élaborer un projet de traduction, produire plusieurs versions de sa traduction et rédiger des commentaires justifiant ses choix linguistiques, stylistiques et culturels. Le cas échéant, il devra, en outre, tenir un journal d'utilisation des ressources électroniques et des outils d'intelligence artificielle.	
Bibliographie succincte : Une bibliographie sera indiquée au début du semestre.	
Modalités d'évaluation : CC : travail sur dossier.	

Séminaire : Civilisation ou littérature lusophone	Semestre : 2 / 4
Langue d'enseignement : Français / Portugais	ECTS : 6
Nom de l'enseignant : Vinícius CARNEIRO	Nombre d'heures : 24
Prérequis : Peut s'inscrire à cette UE tout étudiant inscrit dans les Masters auxquels elle est ouverte	
Compétences visées : Maîtrise de pratiques d'écriture et d'expression. Développement d'une pensée critique et de la capacité à problématiser un sujet. Analyse des phénomènes interculturels. Spécialisation progressive dans la littérature et civilisation (histoire culturelle, sociale, économique et politique). Développement des compétences critiques et analytiques, ainsi que du savoir-faire méthodologique tourné vers la	

recherche. Préparation de son projet personnel et de son insertion professionnelle.
Contenu de la formation : Ces séminaires s'intéressent à la façon dont la littérature brésilienne illustre de manière symbolique les pratiques et les rapports sociaux, les barrières de racisme, de genre et de condition économique. A travers une sélection d'œuvres significatives (XIXe-XXIe) et à l'aide de plusieurs écrits théoriques (Hall, Ricoeur, Spivak, Lugones, Dalcastagnè, Lourenço, Santiago, entre autres) nous verrons comment la littérature permet aux invisibilisé.e.s de l'Histoire de dire leur propre histoire, contribuant ainsi à décoloniser les mentalités.
Travail de l'étudiant hors présentiel : Les étudiants sont progressivement appelés à développer leur capacité à mener à bien un projet de recherche personnel, dans une assez grande autonomie. Ainsi, les étudiants spécialistes comme les non-spécialistes sont régulièrement invités à présenter l'état d'avancement de leurs mémoires et à rendre compte de l'exploration bibliographique dans leurs domaines de recherche.
Bibliographie succincte : Les œuvres au programme sont régulièrement renouvelées. Une bibliographie passive succincte sera remise en début de cours.
Modalités d'évaluation : CC : Comptes rendus d'articles ou de chapitres d'ouvrages critiques + une dissertation ou un commentaire de texte.

BCC 3 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

3. Séminaire d'ouverture

Se conférer aux guides des études ibériques ou linguistique et didactique de l'anglais

4. Option professionnalisante

Le master *Langues et sociétés* préparent les étudiant.e.s à la professionnalisation, soit en vue d'une insertion professionnelle directe après le master, soit en vue d'une poursuite d'études, dans les métiers de l'enseignement et de la recherche.

Dans le cadre du master, la préparation à l'insertion professionnelle a un double objectif. Elle vise d'une part à sensibiliser les étudiant.e.s au monde professionnel et à les exposer à une première expérience professionnelle dans les secteurs liés aux domaines de compétence de la formation : recherche, enseignement, traduction, médiation culturelle. D'autre part, elle vise à favoriser la formation par la recherche en favorisant des initiatives d'apprentissage des démarches et des résultats de la recherche par le faire).

Ce volet se traduit dans la maquette par des options professionnalisantes (au choix ou obligatoire, selon les parcours) incluant des enseignements, des conférences de professionnels et une expérience professionnelle obligatoire.

- Suivi de manifestations scientifiques

Le second enseignement cherche à renforcer les liens entre enseignement et vie des laboratoires de recherche.

Dans le cadre de cette UE, les étudiant.e.s assistent à des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, journées d'étude) afin de développer des compétences spécifiques aux domaines de la recherche – compétences transférables à d'autres domaines. L'objectif de ce dispositif est de consolider la formation à la recherche des étudiant.e.s PAR la recherche, c'est-à-dire en leur faisant découvrir la nature et la réalité des métiers de la recherche dans le cadre de leur formation. Le volume horaire à suivre est de **15 à 20 heures par semestre**. Plusieurs possibilités s'offrent à chacun.e :

- Assister à un séminaire doctoral organisé par l'école doctorale (ces séminaires sont organisés sur trois journées). Certains d'entre eux ont pour objet de préparer les jeunes chercheurs à l'insertion professionnelle dans différents secteurs.
- Assister à un colloque organisé sur au moins 2 journées ou 2 journées 1/2
- Assister à un colloque organisé sur deux journées et à une journée d'étude
- Assister à 2 séminaires organisés par le laboratoire STL ou le laboratoire CECILLE (4 à 6 séances par séminaire) (ou par un autre laboratoire). Les séminaires du laboratoire CECILLE sont les suivants : séminaire des axes « études aréales », « poïétique et politique », « féminisme, genre(s) et intersectionnalité, « pouvoirs, sociétés, culture » (Attention, certains séminaires commencent dès le 1^{er} semestre.)
- Toute combinaison équivalente

Afin de faire leur **choix**, les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter :

- le site du laboratoire CECILLE (<https://cecille.univ-lille.fr/>), qui regroupe les chercheurs et chercheuses de littératures et civilisations étrangères dans notre université (cecille.recherche.univ-lille3.fr, notamment la rubrique « Agenda »)..
- le site du laboratoire STL (<https://stl.univ-lille.fr/>)
- celui de l'école doctorale (<https://edshs.meshs.fr/>) qui offre des séminaires doctoraux au S2
- les sites internet d'autres laboratoires de l'université (par exemple le CERAPS)
- le site de la MESHS (Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, www.meshs.fr).

Les choix des étudiant.e.s sont reportés sur un **formulaire** qui leur sera remis en début d'année et doivent impérativement être **approuvés par le directeur ou la directrice de mémoire**, qui signe le formulaire.

L'assiduité aux manifestations scientifiques suivies est **obligatoire** et fera l'objet d'un contrôle, par le biais de la fiche individuelle de présence fournie à chaque étudiant.e.

Évaluation : les étudiant.e.s rédigent un **compte-rendu** (environ 3 pages, Times New Roman, interligne 1,5, police 12). Ils/elles ont le choix entre plusieurs options :

un compte-rendu synthétique de l'ensemble des manifestations

un compte-rendu qui s'intéresse plus particulièrement à une partie du colloque ou du séminaire auquel ils ont assisté.

Dans un cas comme dans l'autre, il sera demandé à l'étudiant.e de mettre en perspective ces manifestations scientifiques avec son propre travail de recherche.

Expérience professionnelle au sein du master (BCC3, Semestre 4)

La maquette du master inclut une « mise en situation professionnelle » obligatoire prévue au semestre 4 dans le cadre de l'option professionnalisante :

- **Option « Approche traductologique et pratiques interculturelles »** : « Mise en situation professionnelle »

Une mise en situation professionnelle est également prévue, dans certains parcours (études anglophones et études ibériques et ibéro-américaines,) dans l'option « métiers de l'enseignement et de la recherche – agrégation » au semestre 2.

Les étudiant.e.s du master Langues et Sociétés peuvent effectuer leur expérience professionnelle prévue dans l'UE 2 du BCC3 du semestre 4 sous deux formes :

- Une **mise en situation professionnelle** organisée par l'équipe pédagogique ou d'adossement à la recherche et/ou menée au sein de l'établissement de formation ;
- Un **stage** effectué dans le cadre d'une structure indépendante de l'équipe de formation.

Quelle que soit la forme qu'elle prend, l'expérience professionnelle du semestre 2, dans les parcours concernés, doit être d'une durée minimale de 2 semaines (ou équivalent) et celle du semestre 4 d'une durée minimale de 4 semaines (ou équivalent). Elle peut se dérouler, soit de manière groupée (entre le M1 et M2, dans les périodes décembre-janvier ou mai-juin), soit de manière filée (périodicité hebdomadaire, mensuelle, etc.) en M1 ou M2.

1- Mise en situation professionnelle

En M1, la mise en situation professionnelle est une expérience d'observation d'une situation professionnelle. Les étudiant.e.s de M1 peuvent participer à des événements scientifiques des laboratoires d'adossement (colloques, journées d'études, forums, etc.) et de l'Ecole doctorale SHS (ED SHS). Ces activités participent notamment à la *formation par la recherche* des étudiant.e.s.

A titre d'exemples, les étudiant.e.s peuvent participer aux activités suivantes :

- Participation à des manifestations scientifiques (colloques, journées d'études, etc.) organisés par les laboratoires d'adossement du master et, plus largement, ceux de l'établissement et du site.
- Participation à des manifestations scientifiques organisées par l'Ecole doctorale SHS, telles que la *Journée doctorale interdisciplinaire* de la semaine d'intégration (fin novembre), *Jeunes chercheurs dans la cité*, Journée du patrimoine (volet doctorant.e.s), *Journées des doctorant.e.s* (par exemple, journée de SCV – sciences et cultures du visuel – à l'imaginarium), etc.
- Participation à des initiatives de sensibilisation à la vie professionnelle (*Semaine d'intégration de l'Ecole doctorale SHS*, *Speed Dating Atout Doc Emploi* organisée par Région Hauts de France, Ma thèse en 180 secondes, etc.).

En M2, la mise en situation professionnelle permet aux étudiant.e.s de s'insérer dans un contexte professionnel en participant, de manière active, à des activités liées à leur domaine de compétences et menées dans le cadre de l'établissement. Ces activités peuvent être de nature scientifique, pédagogique ou culturelle.

Participation à l'organisation d'événements scientifiques (M2)

Les étudiant.e.s de M2 peuvent être associé.e.s à l'organisation des événements scientifiques des laboratoires d'adossement (colloques, journées d'études, forums, etc.) et de l'Ecole doctorale (ED). Ces activités participent notamment à la *formation par la recherche* des étudiants.

A titre d'exemple, les étudiant.e.s peuvent participer aux activités suivantes :

- Participation à l'organisation de colloques, journées d'études, forums, etc., prévus par les laboratoires d'adossement (CECILLE, STL),
- Présentation de communications, posters à des colloques, journées d'études,
- Participation au laboratoire d'idées de l'ED,

- Participation à l'organisation de la semaine d'intégration de l'ED,
- Participation au montage des journées du patrimoine, volet des doctorant.e.s,
- Pour le parcours études lusophones, participation au comité d'organisation des *Rencontres des Étudiants de Master de l'Université de Lille* (EMEPLI).

Les étudiant.e.s peuvent de même être encouragé.e.s à et accompagné.e.s pour organiser eux/elles-mêmes des événements scientifiques, telles que des « Mastérialles ».

Ces expériences professionnelles peuvent être couplées à des initiatives de sensibilisation à la professionnalisation prévues pour les M1 (*Semaine d'intégration de l'Ecole doctorale*, *Speed Dating d'Atout Doc Emploi* organisée par Région Hauts de France, etc.).

Participation à l'organisation d'événements culturels et pédagogiques (M2)

Les étudiant.e.s de M2 peuvent participer à l'organisation des événements culturels prévus au sein de ou en partenariat avec l'établissement, notamment sur des thématiques intéressant les langues, littératures, cultures et sociétés étrangères. Ils.elles peuvent par exemple être intégré.e.s dans les comités d'organisation de ces événements.

De même, les étudiant.e.s de M2 qui sont impliqué.e.s, dans le cadre des emplois étudiants, dans l'animation des lieux de documentation ainsi que des accueils et du suivi pédagogique (tutorat) des étudiant.e.s peuvent valider cette expérience dans le cadre de la mise en situation professionnelle.

Autres cas de figure

Les étudiant.e.s sous statut salarié ou ayant exercé une activité salariée dont l'activité est en lien avec les objectifs de formation peuvent bénéficier d'une évaluation de cette activité, dans les mêmes modalités que la mise en situation professionnelle, permettant la validation de l'enseignement concerné de l'UE 2 du BCC3 au S4.

A titre dérogatoire, des expériences professionnelles non liées au domaine d'activité du master peuvent être validées dans le cadre de cette UE, au titre de la validation de compétences professionnelles transversales.

2- Stage

Les étudiant.e.s souhaitant effectuer un stage, en vertu de la *Loi du 11 juillet 2014 tendant au développement à l'encadrement des stages et à l'amélioration de leur encadrement*, peuvent le faire dans une structure indépendante de la structure de formation (composante de recherche, établissement privé ou public) relevant d'un secteur lié au domaine de formation.

Les stages peuvent être effectués dans différents secteurs de métiers, en fonction du choix professionnel d'orientation des étudiant.e.s. Il peut ainsi s'agir d'un stage dans le domaine de la recherche (par exemple, au sein des laboratoires d'adossés du master, sur des missions transversales telles que la veille documentaire, la communication, la gestion des publications papier ou ligne, l'organisation d'événements scientifiques majeurs, des projets de recherche financés, etc.), dans le domaine de l'enseignement (éducation nationale, milieu associatif, etc.), dans le secteur de la culture ou dans d'autres secteurs du monde socioéconomique.

Si les stages sont fortement recommandés, au vu de la valeur ajoutée pour la formation et l'insertion des étudiant.e.s, ils ne peuvent être considérés comme obligatoires, de par le faible nombre d'opportunités de stage ainsi que de l'absence de périodes dédiées à cette activité dans la maquette de formation.

Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger (notamment entre M1 et M2 ou mai-juin), de préférence dans l'aire géographique correspondant à la spécialité de l'étudiant.e.

Le stage étant dûment inscrit dans le cursus, il doit faire l'objet d'une convention dûment signée entre l'étudiant, l'établissement (Université Lille SHS) et l'employeur. L'étudiant.e procède à la création de la convention de stage sur son ENT (application Stage).

L'ensemble de la procédure de signature de la convention de stage est disponible sur le site de l'université.

Le ou la responsable du parcours assure le suivi du stage. L'étudiant.e peut également choisir un.e tuteur.rice de stage universitaire parmi les membres de l'équipe pédagogique de son parcours. Le ou la tuteur.rice de stage universitaire suit l'étudiant.e pendant son stage et se charge de son évaluation. L'étudiant.e est également suivi.e par un.e maître.sse de stage dans sa structure de stage.

3- Evaluation de l'expérience professionnelle

La mise en situation professionnelle est encadrée et évaluée par le ou la responsable du parcours concerné ou un membre de l'équipe pédagogique, en concertation avec le ou la responsable de l'option professionnalisante.

La validation de l'expérience professionnelle de master fait l'objet, quelle qu'en soit la forme, d'une évaluation sous forme d'une présentation orale en la présence du ou de la responsable du parcours et du ou de la responsable de l'option professionnalisante. Pour les soutenances des stages, la présence du ou de la maître.sse de stage de la structure d'accueil est souhaitée. À titre dérogatoire, il est possible d'opter pour une validation par un dossier de stage (10 pages maximum) présenté au ou à la responsable du parcours (ou au membre de l'équipe pédagogique) et au ou la responsable de l'option professionnalisante. Il est nécessaire que la même modalité soit appliquée à l'ensemble des étudiant.e.s d'un même parcours et d'une même option.

Les étudiant.e.s sous statut salarié ou ayant exercé une activité salariée en lien avec l'objectif de la formation peuvent demander à valider cette expérience dans le cadre de l'UE Mise en situation professionnelle. Le ou la responsable du parcours donne, au début de l'année, ou au plus tard du semestre pair (2 ou 4), son accord pour une prise en compte de cette expérience professionnelle dans le cursus. Cette expérience peut soit faire l'objet d'une dispense, par validation au titre des acquis d'expérience (la note de l'enseignement concerné est alors neutralisée), soit faire l'objet d'une évaluation en fin de semestre, dans les mêmes conditions que les étudiant.e.s ayant effectué une mise en situation professionnelle ou un stage (un rapport de stage / ou une soutenance).

L'évaluation du stage par soutenance de stage contient notamment :

- une description de la structure de stage, de la mission confiée et de son déroulement ;
- une identification d'une problématique spécifique rencontrée pendant le stage : présentation, analyse, propositions ;
- un apport pédagogique et professionnel de l'expérience professionnelle au cursus de l'étudiant.e et mise en perspective avec les choix professionnels de l'étudiant.e.

5. UE Projet de l'étudiant.e

L'UE Projet de l'étudiant.e proposée au sein de toutes les mentions de licence et de master participe, via des enseignements proposés au choix, de la construction du projet personnel et professionnel de l'apprenant.

Elle représente l'espace minimal de personnalisation de son parcours, un lieu privilégié d'acquisition des « soft skills » (développement personnel, expressions, travail en équipe, etc.) ainsi qu'une ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité.

Elle contribue enfin, en licence comme en master, à une meilleure intégration et à une meilleure réussite des étudiant.e.s, dont les néo-entrants à l'université.

L'UE Projet de l'étudiant.e, est ainsi structurée autour de six objectifs principaux :

- Elargir ou approfondir ses connaissances et ses compétences (pluri-)disciplinaires ;
- Conforter son projet de formation et préparer son insertion professionnelle : mieux connaître les métiers et les secteurs professionnels, se former à l'entrepreneuriat et à la création d'activité, se préparer par les stages, etc. ;

- Acquérir des compétences transversales : compétences informationnelles, numériques, expression écrite et orale (ateliers d'écriture créative, art oratoire, etc.) ;
- S'ouvrir à l'international (apprendre une deuxième langue étrangère, se sensibiliser à l'interculturalité, préparer une candidature à un stage ou à un emploi à l'international, faire un stage à l'étranger) ;
- Développer ses pratiques culturelles, physiques et sportives ;
- Encourager l'engagement étudiant citoyen, associatif, étudiant, solidaire, lié au développement durable, etc.

Ces objectifs sont visés en licence et en master, avec une progression et une déclinaison des compétences définis en fonction du niveau du diplôme suivi.



Les inscriptions dans les groupes UE PE se feront du 02 au 13 septembre 2026 inclus via l'application "Choisis ton cours" (ENT).

Le manuel utilisateur à destination des étudiants sera mis à disposition sur votre ENT, à l'adresse suivante :

https://ent-choixinscription.univ-lille.fr/?num_page=11

Vous y trouverez aussi de nombreuses informations (vidéos, contacts, guide des études, emploi du temps, etc.) sur l'adresse suivante :

<https://ent.univ-lille.fr/etu/scolarite/definir-mon-projet-etudiant-ue-pe>

UE PE - Cultures et citoyenneté hier et aujourd'hui	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Martine Benoit, Véronique Hébrard	Nombre d'heures : 20h
Noms des intervenants : Martine Benoit, Noriko Berlinguez-Kono, Véronique Hébrard, Elad Lapidot, Guoqiang Li, Anne Robin, Géraldine Vaughan	
Pré-requis : L'UE est accessible à tous les étudiant·e·s ayant validé une Licence. Un intérêt pour les cultures de différentes aires linguistiques est souhaitable.	
Compétences visées : Cet enseignement vise à développer une culture générale approfondie fondée sur la connaissance des traditions intellectuelles et des héritages culturels de différentes aires linguistiques qui ont contribué à façonner les sociétés contemporaines. Il permettra aux étudiant·e·s de comprendre différentes traditions de pensée dans une perspective interculturelle, de construire leurs raisonnements et jugements de façon autonome et d'appréhender les défis contemporains à partir d'une réflexion historique et critique.	
Contenu de la formation :	

L'UE « Cultures et citoyenneté hier et aujourd'hui » familiarise les étudiant·e·s avec les grands textes et courants de pensée philosophique, littéraire, politique ou juridique qui ont marqué différentes aires culturelles (espace anglo-américain, asiatique, germanique, ibéro-américain, italien). Il a pour objectif de renforcer la capacité des étudiant·e·s à comprendre les conceptions de l'être humain, du pouvoir, de la justice, de la liberté et de la citoyenneté à travers les époques et les espaces culturels et de développer un regard critique sur les discours politiques, sociaux et médiatiques actuels. Le contenu des 10 séances de cours sera précisé à la rentrée.
Bibliographie succincte : La bibliographie sera donnée à la rentrée.
Modalités d'évaluation : Ce cours est évalué en CCI. Deux évaluation écrites d'1 heure, portant sur des questions de cours, auront lieu en semaine 5 et en semaine 10.

UE PE - Ingénierie pédagogique dans l'enseignement des langues et cultures étrangères	Semestre : 1
Langue d'enseignement : français	
Nom de l'enseignant responsable : Tatiana Milliaressi et Constantin Bobas	Nombre d'heures : 20h
Noms des intervenants : Tatiana Milliaressi, Constantin Bobas	
Pré-requis : Niveau licence dans une langue étrangère ou dans une discipline en lien avec les langues, les cultures, la traduction, la didactique ou les sciences humaines et sociales. Un intérêt pour l'enseignement des langues et cultures étrangères, la médiation culturelle, la conception de supports pédagogiques.	
Compétences visées : - identifier les besoins d'un public cible dans un contexte d'apprentissage donné ; - concevoir un outil pédagogique adapté à des objectifs linguistiques, culturels ou méthodologiques précis ; - justifier ses choix didactiques ; - travailler en autonomie ou en groupe à la réalisation d'un projet pédagogique ; - mobiliser des outils numériques simples pour la conception, la présentation ou la diffusion de ressources pédagogiques.	
Contenu de la formation : La formation est organisée autour de la réalisation progressive d'un projet pédagogique. Elle comprend une conférence introductive à distance et un travail de projet encadré, mené individuellement ou en groupe sous la direction d'un enseignant référent. Les projets pourront porter, par exemple, sur : - la conception d'une activité pédagogique ; - la création d'une séquence de cours ; - l'élaboration d'un support numérique ou imprimé ; - la didactisation d'un document authentique ;	

- la conception d'un outil de médiation linguistique ou culturelle ;
- la préparation d'un module d'initiation à une langue ou à une aire culturelle ;
- la création d'exercices, de dossiers, de fiches pédagogiques ou de ressources pour l'auto-apprentissage.

Bibliographie succincte :

La bibliographie sera constituée par l'étudiant ou le groupe d'étudiants en fonction du projet choisi. Elle sera validée avec l'enseignant référent.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation portera sur la réalisation d'un projet pédagogique, individuel ou collectif.

Elle pourra comprendre :

- l'outil pédagogique conçu par l'étudiant ou le groupe ;
- et/ou un dossier écrit explicitant le public visé, les objectifs, les supports choisis, la démarche adoptée et les modalités d'exploitation.

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.	
www.univ-lille.fr	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
CAMPUS PONT-DE-BOIS	
BATIMENT A - ENTREE A8	
SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr	Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr Hubhouse 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr
VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr	
SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05	
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales	Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/	Service Culture 03.20.41.60.25 culture.univ-lille.fr SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr

